



Rennes, le 18 mars 2025

**Monsieur Jean-Luc Chenut,
Président du Conseil départemental
d'Ille et Vilaine**

Objet : Préavis de grève pour l'ensemble des personnels du secteur social et médico-social exerçant au Département d'Ille-et-Vilaine, comme les assistantes familiales, le personnel des CDAS, des services agréments, de la MDPH, de la direction de lutte contre les exclusions, de la Direction Enfance famille, de la Mission MNA, du SAFED, des centres de planification, du centre médico-social et du service social du personnel et dans les agences départementales.

Monsieur le Président,

Notre travail est de plus en plus difficile à réaliser alors que les politiques antisociales des gouvernements Macron se déchainent contre nos missions de service public et de solidarité. L'austérité budgétaire détruit le travail social dans son ensemble. Sans financement pérenne de l'Etat et des Départements, principaux financeurs et acteurs publics de l'action sociale, il n'y a pas de politiques publiques possibles. A cela s'ajoute des suppressions de postes dans le secteur associatif et des réorganisations de services au sein du département.

Ces coupes budgétaires mettent en danger les publics accompagnés et dégradent les conditions de travail des professionnel·le·s. Pour les agent·es, cela entraîne une souffrance quotidienne, des sanctions disciplinaires, une explosion des burn-out, du turn-over et des postes vacants. Quel sens donner à au travail quand la loi n'est plus respectée ? Dans notre collectivité, les agent·es font état de nombreux manquements : des enfants non protégés malgré une décision du juge, des ruptures de soins pour des raisons budgétaires, des femmes victimes de violences non protégées, des personnes âgées à domicile sans que le plan d'aide ne soit effectif, des enfants en attente d'une place en IME depuis 5 ans, des bénéficiaires du RSA suspendus donc sans ressource, des personnes à la rue sans solution d'hébergement...

L'accueil et l'accompagnement que les agent·es du Département sont censé·es réaliser ne répond que partiellement, voire pas du tout, aux besoins des personnes les plus vulnérables. Cela accroît chaque jour les inégalités, l'animosité et la colère à l'égard des institutions. Tout cela nourrit un terreau propice à la montée de l'extrême droite.

En conséquence, l'intersyndicale SUD-CGT dépose un préavis de grève pour le mardi 1^{er} avril 2025 pour l'ensemble des personnels du secteur social et médico-social au Département et sur l'ensemble des pôles.

Nos revendications sont les suivantes :

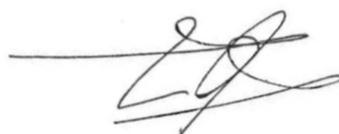
- Le financement à la hauteur des besoins des politiques publics de solidarité et la sanctuarisation des budgets afin de répondre à l'ensemble des besoins et préserver l'état de droit,

- Un investissement massif dans les missions de service public et de solidarité avec le recrutement de professionnel·le·s formé·es et l'arrêt immédiat des fermetures et réorganisations de services,
- Des conditions de travail respectueuses, des agent·es, et des personnes accompagnées,
- Le versement inconditionnel du SEGUR pour toutes et tous, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024,
- L'augmentation générale des salaires prenant en compte la perte du pouvoir d'achat de plus de 30% dans notre secteur en 30 ans,
- L'abrogation de la retraite à 64 ans et le retour à la retraite à 60 ans à taux plein.

Dans l'attente, recevez, Monsieur le Président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine, nos sincères salutations.

E. JEANNETEAU / C. MERCIER
Secrétaires adjointes SUD

S. Franco
Secrétaire adjointe CGT



Copies : **Madame ROUX**, Vice-Présidente en charge des ressources humaines, du dialogue social et des moyens généraux
Madame COURTEILLE, Vice-Présidente en charge de la protection de l'enfance et de la prévention
Madame ROGER-MOIGNEUX, Vice-Présidente en charge de l'insertion, de la lutte contre la pauvreté, et des gens du voyage
Madame BILLARD, Vice-Présidente en charge des personnes âgées, du handicap et de la MDPH